



Member of F.I.P.S.ed

**P.V. de la réunion B.F.A. du 24/04/2015**

Présents :	Présidents	LFPS	: Luyckx Jean-Marie
		CCCV	: Pinoy Erik
	Mandatés	Internationaux:	Marcq Roland
		Dames	: Marcq Roland
		Carpes	: Mike Mombeek
		C.B.	: Paternoster Jean-Paul
		Trésorerie	: Vanden Branden Mady
Excusés :	Mandatés	Jeunes	: Maenhaut Jürgen
		Feeder	: Vanhoo Patrick
	LFPS	Collard Jean-Pierre, Detongre Guy, Bernard Samuel	
	CCCV	Tous absents	

**1.0 Mot de bienvenue du Président.**

Mr Erik Pinoy ouvre la séance à 19 h 30 et demande à Mme Mady Vanden Branden, trésorière, d'effectuer le P.V. de la réunion.

**2.0 Procès-verbal du mois de janvier 2015.**

Mr Guy Detongre signale qu'il n'a rien reçu. Mr Jean-Marie Luyckx également.  
Pour le P.V. du 31/01/2015 Mr Erik Pinoy note cette absence d'envoi.  
Ce P.V. sera approuvé lors de la prochaine réunion.

**3.0 Championnats de Belgique 2015.**

Mr Erik Pinoy rappelle que les inscriptions pour les C.B. ne peuvent se faire que par les fédérations. Cette règle doit être appliquée pour TOUS les C.B. y compris la carpe.  
Lors des C.B. un des deux présidents doit toujours être présent.  
Mr Erik Pinoy signale que s'il ne sait pas être présent à un C.B. il se fera représenter par Mr Ronny Dejonghe ou par un membre du CCCV.

## Carpes

Mr Erik Pinoy signale que concernant le C.B. Carpes, du côté néerlandophone il faut vérifier que le pêcheur soit en possession d'une licence.

Mr Jean-Paul Paternoster dit que cela se fait via le formulaire de la fédération.

Mr Erik Pinoy dit que du côté néerlandophone la vérification des licences via les fédérations cela ne fonctionne pas bien.

Mr Mike Mombeek signale que la plupart des pêcheurs flamands sont affiliés en Wallonie et que ce sont les fédérations qui inscrivent les pêcheurs et non les pêcheurs qui s'inscrivent eux-mêmes.

Mr Erik Pinoy signale qu'il ne pourra être présent et ce sera Mr Jean-Marie Luyckx qui se déplacera pour ce championnat.

## Moins-Valides

La LFPS refuse de disputer ce championnat en 4 heures, certains moins-valides ne pourront physiquement pas pêcher aussi longtemps.

Ce championnat sera donc disputé comme d'habitude en 3 heures.

Mr Erik Pinoy se fera représenté au C.B. par Mr Ronny Dejonghe.

## Interclubs

Le C.B. se disputera comme par le passé en 2 manches de 3 heures en une journée.

2 heures 30 d'interruption sont prévues pour déplacer le matériel entre les manches.

Le tirage au sort sera effectué en fonction de la grille FIPSeD.

## Individuels

Le tirage au sort sera effectué en fonction de la grille (Erik Pinoy/Jürgen Maenhaut).

## Pêche à l'anglaise

Le C.B. se déroulera le samedi 03/10/2015, seule date disponible au Watersportbaan de Gand.

## Vétérans

Le CCCV demande que les secteurs soient de maximum 15 pêcheurs lors de ce championnat.

Mr Jean-Paul Paternoster signale que cette règle est d'application depuis minimum 10 ans.

Après vérification, en 2014 les pêcheurs étaient placés de la façon suivante : 3 secteurs de 11 pêcheurs et 5 secteurs de 10 pêcheurs.

## Tous les championnats

Nouveaux barèmes : Mr Jean-Paul Paternoster signale que les nouveaux barèmes qui seront d'application en 2016 seront prêts pour 2015.

L'assemblée décide de les appliquer dès 2015.

20% au lieu de 30% seront déduits des mises pour les frais d'organisation.

## **4.0 Championnats du Monde 2015**

### Vétérans

Mr Jean-Pierre Collard informe qu'il y a 2 candidats : Mr Maurice Meganck et Mr Daniel Van Nuffel. Mr Walter Van Casteren n'est pas intéressé au poste de sélectionneur ou de participer aux sélections.

Il avait été question de faire une présélection.

Au départ il avait été dit de ne pas envoyer d'équipe au C.M. Vétérans ensuite il y avait de la demande, un appel sera effectué via les 2 sites officiels.

D'après les personnes présentes, il est question de supprimer l'équipe vétérans qui ne rapporte rien point de vue médiatique. Question budget, il est préférable de favoriser les jeunes.

### Seniors

C.M. : il se déroulera en Slovénie et ne pose pas de problème particulier. L'équipe sera composée de : Mrs Luc Thijs, Hans Slegers, Laurent Voose, Eric Di Venti, Jean-Claude Clementz et Geoffrey Duquesne. C'est une belle équipe malgré beaucoup d'abandons : Mrs Andy Berteyn, Bart Elsen et Percy Coeck (3 jeunes pêcheurs).

C.E. : Mr Roland Marcq explique toutes les difficultés qu'il rencontre pour la participation de la Belgique au C.E. en Biélorussie en juin 2015 : passeport, visa, assurance voiture, impossibilité de location de véhicule, assurance maladie, poids et détail du matériel de pêche de chaque pêcheur, poids limité à 50 kg tout compris par pêcheur, etc... Un budget de minimum 20.000,00 € est indispensable pour ce championnat.

Plusieurs nations : Angleterre, France, Pays de Galle, Ecosse, Irlande, Espagne, Portugal, etc... rencontrent les mêmes problèmes et ne seront pas présentes à ce championnat.

Le B.F.A. décide que la Belgique ne participera pas à ce championnat.

### Moins-Valides.

Beaucoup de correspondance à ce sujet.

Les moins-valides ne vont pas au C.M. au Portugal.

La LFPS signale qu'elle n'est pas d'accord avec cette décision. Ce n'est pas au sélectionneur de décider s'ils vont ou pas au C.M., c'est l'avis de la LFPS. Le but du sélectionneur est d'aller au C.M.. Si les pêcheurs sélectionnés ne sont pas d'accord d'aller à un C.M., il y a d'autres pêcheurs qui eux le sont, il ne faut pas chaque année sélectionner les mêmes pêcheurs.

Pour rappel Mr Eric Detaille a été démis de son poste de sélectionneur de l'équipe carpes car il ne voulait pas aller au C.M. au Portugal.

Le sélectionneur a consulté les pêcheurs et les accompagnants !!! qui sont toujours les mêmes...

Mr Roland Marcq signale que dans son club il y a aussi un pêcheur et son accompagnant et il ne leur a rien demandé !!!

Du côté francophone, le sélectionneur n'a rien demandé et pourtant il y en a qui voulaient y aller.

Mr Jean-Marie Luyckx signale que là, il y a un souci.

C'est Yvan Weerts qui dirige les pêcheurs sur place : pas de bonjour, seuls à table... pas un mot en français. Mr Jean-Marie Luyckx dit que là on ne parle plus d'équipe, ce sont toujours les mêmes personnes, les mêmes pêcheurs, il n'y a pas de sélection. C'est devenu une histoire de famille, ce n'est plus une équipe nationale.

Mr Jean-Pierre Collard : c'est le groupe d'Yvan. Il se souvient qu'en Italie, les pêcheurs étaient tous occupés avec Yvan Weerts, toujours Yvan Weerts et Ronny ????? Yvan Weerts leur donne un bon coup de main, mais....

Mr Jean-Marie Luyckx désire acter dans le P.V. que les difficultés rencontrées dans les équipes, sur base d'un rapport présenté par le sélectionneur, et que les problèmes sont à résoudre par le BFA et non par le sélectionneur et ses accompagnants.

Mr Roland Marcq signale qu'avant l'équipe faisait des résultats, voire un podium, mais que les dernières années il n'y a plus aucun résultat. C'est une équipe sportive, il faut des résultats.

Mr Erik Pinoy dit que c'est cela le problème.

### Feeder.

Mr Patrick Vanhoo est excusé. Pour le C.M.2015 aux Pays-Bas l'équipe est composée de :Demeulder Bert, Mertens Denis, Vanwaelderen Franck, Heymans Remy, Debruyne Michel et Bauwens Marnik.

Mr Jean-Marie Luyckx signale qu'un effort a été fait pour les sélections « parler français » et cela a été discuté lors de la réunion de la LFPS la semaine dernière. Mr Erik Pinoy communique les dates des sélections 2015 : 26 et 27/09/2015. Mr Jean-Marie Luyckx signale pour la sélection : les inters

A font les sélections ensemble, pas de problème. Les inters B et C font leurs sélections font leurs sélections ensemble, ils sont mélangés mais apparaissent sur le classement dans des couleurs différentes. A revoir : la manière de présenter et de faire les sélections des inters B et C.

### Jeunes.

Une discussion concernant les frais que paient les Jeunes annuellement : garantie annuelle 250.00 € de laquelle a été déduit 200.00 € pour payer les frais de participation à la rencontre Belgique/Luxembourg, 150.00 € de cotisation annuelle, 150.00 € pour le prêt des cannes à pêche de 10 pêcheurs, frais de participation soit 250 € pour le C.M.

10 entraînements sont organisés annuellement soit 500€. Au départ tout était gratuit, actuellement tout est payant pour le pêcheur.

Mr Roland Marcq signale que le match B/L/PB/D ne sert à rien, excepté à dépenser de l'argent. Les Jeunes doivent tout miser sur le C.M.

### Dames.

Mr Roland Marcq signale que comme convenu il a donné priorité à celles qui se sont déplacées à leurs frais au C.M.2014 au Portugal en tenant compte également des résultats du C.B.2014.

C.B. Dames : il y a plusieurs problèmes et les résultats du C.B. ne reflètent absolument pas ce que les dames sont capables de faire. En fait, c'est le mari, l'accompagnant ou le papa qui fait absolument tout. Il met le panier, monte les kits, monte les lignes sur les kits, prépare l'amorce, sonde, et la dame, elle attend. Il fait les boules, tout cela est autorisé, paraît-il. Elle va s'asseoir sur son panier et jette les boules, avec son accompagnant assis à côté d'elle et qui la dirige : lève ta canne, tire un peu à gauche, un peu à droite, lève ton flotteur, tu as une touche ferre ; etc...

Trois dames sortent du lot : Sarina Mertens, son papa est sur le chemin derrière elle à 10 m., Sandra Delien qu'il ne faut plus présenter et qui est une excellente pêcheuse et Evi Lenaerts. Toutes 3 savent tout faire elles-mêmes.

Pour le futur je ne tiendrai compte que des dames qui peuvent prouver lors du C.B. qu'elles sont capables de se débrouiller toutes seules.

C.B. : je ne veux en aucun cas changer le règlement car en étant plus exigeant moins de femmes seraient présentes et cela ne serait pas bon.

### Carpes.

L'équipe sera constituée des 3 premiers duos classés lors des sélections. Si l'un d'eux refuse d'être sélectionné, Mr Mike Mombeek prendra le duo suivant au classement, etc...

Une rencontre amicale F/B/I avec les équipes prévues pour le CM. a été organisée, la Belgique a ramassé une raclée. Deux duos sur les 5 qui ont participé à cette rencontre amicale se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas le niveau et ont signifié qu'ils refuseraient la sélection pour le C.M. ils seraient néanmoins disposés à accompagner comme équipe de réserve.

Mr Mike Mombeek propose de faire des matchs amicaux.

Mr Mike Mombeek propose de modifier 2 points du règlement :

- 1) Article 10.3 modifié en : que les 2 premiers duos au lieu de 3 soient sélectionnés, le 3<sup>ème</sup> duo et le duo de réserve seraient sélectionnés par le coach ;
- 2) Duo fidèle : après dissolution d'un duo fidèle, le duo pourra être reconstitué avec un autre partenaire.

Ces modifications seront d'application dès 2015 à condition qu'elles soient envoyées dans les plus brefs délais au CCCV et à la LFPS afin de pouvoir les publier sur les sites.

Les modifications dans le règlement devront être présentées avec une trame comme c'est le cas pour le règlement de la FIPSeD.

Mr Roland Marcq signale que Mr Mike Mombeek a fait du bon travail et de bons résultats, qu'on peut lui donner un peu plus de possibilités.

Un duo, même s'il fait des bons résultats, s'il ne suit pas les directives, doit être écarté.

## **5.0 Championnats de Belgique 2016.**

### C.B. Individuels

La répartition des places 50/50, proposée par la LFPS est refusée par le CCCV.

Après discussion entre les membres représentant la LFPS à cette réunion, la contre-proposition faite par le CCCV est de 55 % pour le CCCV et 45 % pour la LFPS « 55/45 » est acceptée par la LFPS.

Proposition de Mr André Boken : à savoir, après la répartition des places entre le CCCV et la LFPS, les pêcheurs devront payer avant le 1<sup>er</sup> avril le montant de son inscription au responsable des C.B.

Dans le cas où certains pêcheurs n'auraient pas payés avant la date limite, ces places seront automatiquement attribuées à d'autres pêcheurs qui auraient payés dans les délais.

Si dans le cas où une des 2 ailes n'auraient pas suffisamment de pêcheurs qui auraient payés dans les délais les places seraient à la disposition de l'autre aile.

La LFPS refuse cette proposition et signale que les places sont attribuées aux fédérations et non aux individus, de plus la plupart des fédérations affiliées à la LFPS font des sélections l'année du championnat.

### C.B. Interclubs

La répartition des places 50/50, 12 clubs CCCV + 12 clubs LFPS + le club champion de Belgique de l'année précédente, soit 25 clubs est acceptée par les 2 ailes sportives.

Distance entre les pêcheurs pour tous les C.B. sera de minimum 10 m. et maximum 15 m. dans la mesure du possible 15 m. sera la mesure appliquée ; exception faite des C.B. Carpes et Feeder.

Un pêcheur absent sans justificatif lors d'un C.B. sera suspendu de participation pour une période de 2 ans et ce pour tous les C.B., sans aucune distinction (feeder, interclubs, individuel, match, jeunes, dames, etc...)

Le CCCV propose l'achat de maillots aux couleurs nationales pour être portés par le/les champion(s) de Belgique lors de la remise des prix.

La LFPS propose de remplacer les coupes par des médailles plus significatives.

Aucune décision n'est prise avant de connaître le coût de ces différents achats.

Mr Erik Pinoy demande comment s'effectue le paiement des coupes à chaque championnat.

Mme Mady Vanden Branden l'informe que depuis 2 ans le montant prévu dans le budget est versé à chaque aile en fonction des C.B. qu'elle organise.

La LFPS, bien que les C.B. individuels hommes et femmes soient disputés en formule open, estime qu'il faut conserver le C.B. à l'anglaise (match) et ce en appliquant la règle de l'amorçage uniquement à la catapulte, comme dans le passé.

Le Président lève la séance à 00 h 25.